AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1035
FR0000052516-FS0430

22 juillet 2013

Déclaration de participation

VILMORIN & CIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juillet 2013, la Caisse des Dépôts et Consignations a déclaré détenir directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont elle détient le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], 1 882 834 actions VILMORIN ET CIE représentant 1 882 834 droits de vote, soit 9,94% du capital et 6,48% des droits de vote de cette société[2] ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bpifrance Participations SA	1 467 858[3]	7,75	1 467 858	5,05
CDC EVM	414 976	2,19	414 976	1,43
Total CDC	**1 882 834**	**9,94**	**1 882 834**	**6,48**

Cette détention résulte de la constitution de la Banque Publique d'Investissement dans le cadre de laquelle :

- l'Etat a apporté le 12 juillet 2013 l'intégralité de la participation qu'il détenait dans le Fonds Stratégique d'Investissement (le « FSI ») désormais dénommé « Bpifrance Participations », soit 49% du capital du FSI, à la société BPI-Groupe SA.

- la Caisse des Dépôts et Consignations (« CDC ») a apporté le 12 juillet 2013 l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans le FSI désormais dénommé « Bpifrance Participations », soit 51% du capital du FSI, à la société BPI-Groupe SA.

Compte-tenu de ces apports (et d'autres opérations réalisées simultanément dans le cadre de la constitution de la Banque Publique d'Investissement), BPI-Groupe SA est désormais détenue à 50% par la CDC et à 50% par l'Etat et l'EPIC BPI-Groupe, étant précisé qu'il est d'ores et déjà convenu que les titres de BPI-Groupe SA temporairement détenus par l'Etat seront reclassés auprès de l'EPIC BPI-Groupe au plus tard dans un délai de 4 mois, et est contrôlée conjointement par la CDC et par l'EPIC BPI-Groupe.

La CDC n'a franchi aucun seuil à l'occasion de ces opérations.

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 50% par l'EPIC BPI Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 18 939 911 actions représentant 29 069 970 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Détention de 1 071 429 obligations remboursables en actions émises par Groupe Limagrain Holding avec une échéance de sept ans (remboursables le 16 mars 2017) et donnant droit chacune à 1,37 actions VILMORIN & CIE.

Par ailleurs, il est rappelé pour information que Bpifrance Participations (ex FSI), la Société Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding (GLH) et Services Limagrain Adhérents (Selia) détiennent de concert, au 12 juillet 2013, 13 720 719 actions VILMORIN & CIE représentant 23 839 618 droits de vote, soit 72,44% du capital et 82,01% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Bpifrance Participations (ex FSI) (*)	1 467 858[4]	7,75%	1 467 858	5,05%
GLH	10 212 780	53,92%	18 402 163	63,31%
Coopérative Limagrain	1 091 328	5,76%	2 072 091	7,13%
Selia	948 753	5,01%	1 897 506	6,53%
Total concert	**13 720 719**	**72,44%**	**23 839 618**	**82,01%**

(*) La détention de Bpifrance Participations (ex FSI) résulte de l'assimilation des ORA qu'elle détient, lesquelles ORA sont remboursables en actions déjà émises et détenues par GLH ; par conséquent ces actions ne sont prises en compte qu'une seule fois dans le total concert afin d'éviter une double comptabilisation (détention par assimilation de Bpifrance Participations, détention effective par GLH).

Ce concert résulte d'un protocole d'investissement conclu entre Bpifrance Participations (ex FSI), Société Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding (GLH) et Services Limagrain Adhérents (Selia) (D&I 210C0274 du 24 mars 2010).

[4] Détention de 1 071 429 obligations remboursables en actions émises par Groupe Limagrain Holding avec une échéance de sept ans (remboursables le 16 mars 2017) et donnant droit chacune à 1,37 actions VILMORIN & CIE.